

EDITORIAL

Chers amis,
L'hiver approche et nous ne pensons qu'à une chose, rentrer vite chez nous dès la tombée de la nuit, bien au chaud près du coin de la cheminée, sur notre fauteuil ou sous la couette à regarder un film ou à écouter de la musique ou encore lire un livre. Cette année, je vais re tenter des rassemblements de la Communauté et en espérant que celle d'Aulnay Nord nous rejoigne.

Une association ne peut satisfaire sa Communauté que si elle dispose de personnes qui veulent s'investir dans celle ci. L'investissement de la Communauté peut être participatif, venant aux manifestations, ou actif, en

étant bénévole pour organiser une manifestation. Des idées, j en ai des dizaines, des volontaires pour m'aider je peux en trouver, mais pour qu'une idée puisse prendre forme, il est impératif que vous répondez présents à nos rassemblements. Il est difficile de trouver un soir en semaine qui convienne à tout le monde. Compte tenu que Chabbat sort plus tôt, il serait possible de prévoir des manifestations afin de nous retrouver.

Je vous propose :

- un chabbat plein par mois (à midi),
- une soirée à thème par mois, tournée autour de la cuisine, voir article ci-joint (un dimanche à 19h30),

- une soirée "pizza", un samedi par mois pour les jeunes entre 16 et 30 ans,
- un mercredi par mois à 21h, pour nous retrouver autour d'un café pour voir un film ou discuter d'un sujet.

et pour les érudits, je propose un cours (mercredi soir 20h00).

J'espère que vous répondrez présents à tous ces rassemblements. Pour cela vous trouverez une pièce jointe, ou vous choisirez une ou plusieurs sorties, accompagné de votre chèque à l'ordre de F. Silvera. Vous trouverez aussi en pièce jointe le formulaire pour un voyage communautaire à Auschwitz. Important, pour ce voyage, réponse souhaitée avant fin novembre.

La communauté à travers le monde

Nous avons commencé à réaliser le tour du monde des communautés juives, tour du monde réalisé par des fidèles de la Communauté. En février dernier je prévoyais de vous retracer le voyage à Prague de Mike, mais entre temps d'autres articles se sont greffés et le voyage de Mike est tombé dans les oubliettes.

Donc nous allons reprendre notre voyage. Si vous aussi vous avez envie de nous faire partager vos photos et vos réactions, n'hésitez pas et contactez moi. Je me ferai un plaisir de faire un article dans un prochain numéro.

Visite de la Synagogue du Jubilé [de l'Empereur Franz Josef], ou Synagogue de Jérusalem est de rite : ashkénaze orthodoxe et se situe dans la rue Jeruzalémská à Prague. Construite à partir de 1905, c'est la plus récente synagogue de Prague. Plusieurs projets répondant à des conceptions architecturales très différentes sont proposés (depuis la synagogue néo-romane d'Alois Richter au temple néo-gothique de Josef Linhart) mais sont refusés.

Les plans du nouveau sanctuaire sont finalement confiés aux architectes Wilhem Stiassny et František Fröhlich, qui imaginent un édifice mêlant influences orientales (style mauresque) et innovations architecturales (style art nouveau et courant sécession viennoise en particulier).

La première pierre est posée le 26 juin 1905, les travaux se poursuivant jusqu'au milieu de l'année 1906. La synagogue est ouverte au culte le 16 septembre 1906 à l'occasion de la fête de Sim'hat Torah.

On peut remarquer deux inscriptions sur la façade de la synagogue. Une au dessus de la Maguen David, inscription en lettres d'or « Voici la porte de l'Eternel, les justes la franchiront » Psaumes 118:20)

Et une sur l'arcade d'entrée centrale : « N'avons-nous pas tous un seul père ? N'est-ce pas un seul Dieu qui nous a créés ? », (Malachie 2:10) Le sanctuaire reprend les dispositions du plan basilical antique (vaisseau principal bordé par des collatéraux). L'espace est divisé en deux niveaux : un niveau inférieur, réservé aux hommes (environ 850 places), et un niveau supérieur, matérialisé par des tribunes ou *mekhitsa*, traditionnellement réservées aux femmes (environ 650 places). La décoration intérieure est fortement influencée par les



courants architecturaux orientalistes (jeu d'arcs en accolade, polylobés ou à lambrequins, chapiteaux composites) et marquée par une omniprésente polychromie.

Au fond du sanctuaire, le regard porte vers l'Arche sainte (*Aron Ha Kodesh*), ménagée dans un grand arc outrepassé. La voûte en étoile est percée en son centre d'un oculus orné d'un vitrail représentant une étoile de David. Les murs sont ornés de part et d'autre de versets bibliques :

- à l'Est, Psaume 121:1 : « Cantique des degrés. Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me

viendra le secours ? »

- au Nord Psaume 122:6-7 : « Demandez la paix de Jérusalem. Que ceux qui t'aiment jouissent du repos ! Que la paix soit dans tes murs,

Et la tranquillité dans tes palais ! »

- à l'ouest, Psaume 69:14 : « Retire -moi de la boue, et que je n'enfonce plus! Que je sois délivré de mes ennemis et du gouffre ! »

- au sud, Psaume 141:1-3 : 'Psaume de David. Éternel, je t'invoque : viens en hâte auprès de moi! Prête l'oreille à ma voix, quand je t'invoque ! Que ma prière soit devant ta face comme l'encens, Et l'élévation de mes mains comme l'offrande du soir ! Éternel, mets une garde à ma bouche, Veille sur la porte de mes lèvres ! '



À l'opposé, à l'entrée de la synagogue, une tribune accueille les grandes orgues, œuvre de

l'organier Emanuel Štěpán.

Anecdote : Un des obstacles évoqué dans la construction de la synagogue est une objection soulevée par la proximité de l'église Sv.Jindřich, "le chant de la synagogue va perturber les fidèles chrétiens le dimanche." Elle conserve une plaque de la synagogue Tsigane (Cikánova synagoga) construite au 19e siècle, en mémoire de son fondateur Salamoun Salkid-Cikán (mort à Vienne en 1665/68) et son épouse Golda (mort en 1613 à Prague), et détruite vers 1900. Elle a servit d'entrepôt des biens juifs pendant la IIe Guerre mondiale.

Les petites annonces communautaires

Talmud Torah

Dates du Talmud Torah:

31 Octobre - 7 - 14 - 21 - 28 Novembre.
Attention : Passage à l'heure d'hiver dans la nuit du 30 - 31 Octobre.

Réfoua'h Chéléma

Réfoua'h Chéléma à Mme Teboul, Mme Zouira Bellahsen, Mme Krief, Mr Albert Diamant et Mr Jacques Mimouni

Azkara de l'année

Les prières de l'année du papa de Chantal Bellahsen, Yéhouda Leeb Rosenblat (zl) auront lieu le dimanche 30 Octobre à 17h00 à la synagogue.

Les prières de l'année de notre regretté ami Jean Claude Mimouni (zl) auront lieu le samedi 20 novembre matin à la synagogue, suivi d'un kiddouch.

Les prières de l'année du papa de Robert Samuel, Zender bar Samuel (zl) auront lieu le dimanche 21 novembre à 17h00 à la synagogue.

Pour ceux qui le désirent, la pose de la pierre tombale aura lieu le même jour à 11h au nouveau cimetière d'Aulnay sous Bois. (à confirmer)

DJ Chanteur

Moïse Benizri, membre de notre Communauté est DJ Chanteur. Il organise vos soirées et anniversaires. Vous pouvez le contacter au 06.62.29.02.20 .

Kiddouch

Samedi 13 Novembre—le kiddouch est offert par Mr & Mad Lucien Saadoun
Samedi 03 Décembre—Le kiddouch est offert par Martine Silvera à la mémoire de son père Haïm ben Jacob Hazan (zl)
Samedi 11 Décembre - Le kiddouch est offert par Mr & Mad Jacques Nedjar Le Comité les remercie.

Photos

Vous allez organiser une Brit mila, une Bar ou Bat Mitzvah, des fiançailles ou un mariage, Le studio Lé'haïm vous propose des formules adaptées à votre budget. Travail soigné avec une technologie de pointe.
 Mr J. Hofman : 06.60.76.90.60.
 01.72.38.04.20
 E-mail : studio.lehaim@gmail.com
 Site : studiolehaim.com

Publicité

Promytec, géré par Mike Silvera, spécialisé dans l'alarme, système intrusion, extincteurs etc... est à votre disposition pour tous renseignements. **Devis gratuit** pour la Communauté. T. 01.48.68.32.48

Horaires Chabbat

Vendredi soir : 18h00
 Samedi matin : 09h30
 Samedi après-midi : 1h30 avant sortie Chabbath.

Des cours sont donnés par E. Méguira tous les samedis après-midi 2h30 avant sortie de chabbath.



Les rendez-vous religieux du mois

| | Date en français | Date en hébreu | Entrée Chabbat | Sortie Chabbat |
|--------------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
| PASSAGE A L' HEURE | 30 au 31 Octobre | - 1 heure | | |
| Tolédot | 06-11-2010 | 29 Hechvan | 17h06 | 18h13 |
| Roch Hodech 1er | 07-11-2010 | 30 Hechvan | - | - |
| Roch Hodech 2ème jour Kislev | 08-11-2010 | 01 Kislev | - | - |
| Vayétsé | 13-11-2010 | 06 Kislev | 16h56 | 18h04 |
| Vayichla'h | 20-10-2010 | 13 Kislev | 16h48 | 17h57 |
| Vayéchév | 27-10-2010 | 20 Kislev | 16h41 | 17h52 |
| 1ère bougie Hannoucah | 01-12-2010 | 24 Kislev | - | - |
| 2ème bougie Hannoucah | 02-12-2010 | 25 Kislev | - | - |
| 3ème bougie Hannoucah | 03-12-2010 | 26 Kislev | 16h37 | - |
| 4ème bougie Hannoucah— Mikets | 04-12-2010 | 27 Kislev | - | 17h49 |

Fête de Hannoucah

Le Comité de l'ACIA vous prie de noter que la fête de Hannoucah, aura lieu le **dimanche 5 Décembre 2010** (28 Kislev 5771) à 17h00 à la synagogue. Entrée gratuite, après les chants et l'allumage de la Hannoucah, dégustation des beignets.

Boycott des produits israéliens

Un nouveau tournant dans le boycott des produits israéliens. Le jeudi 14 Octobre a eu lieu le procès d'Alima BOUMEDIENE-THIERY, Sénatrice Verte. Elle a participé à une action de boycott des produits israéliens dans le magasin Carrefour de Montigny.

Les parties civiles et le ministère public qui attaquaient Alima et Omar pour incitation à la haine raciale ont été déboutés par le tribunal de Pontoise. Après que Maître Antoine Comte, avocat de la défense eut fait valoir les nombreuses irrégularités commises par les plaignants dans cette affaire, les juges n'ont pas estimé nécessaire d'entendre développer les autres arguments sur le fond. Si les deux prévenus d'hier sont tirés d'affaire, il reste d'autres procédures en cours. Le BNVCA (Bureau National de Vigilance contre l'Antisémitisme) a porté plainte contre Stéphane Hessel, haute figure de la Résistance et de la défense des droits de l'homme. D'autres affaires sont en cours à Mulhouse et Perpignan. Et la justice a condamné pour ce motif, le 10 février dernier, une militante de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Sakina Arnaud, après une action dans un centre commercial de

Mérignac (Gironde). Elle a fait appel. La décision sera rendue dans les jours qui viennent. Que dit la loi :

le boycott est discriminatoire et raciste. Suite au boycott de nombreuses entreprises françaises, à la fin des années 70, le Législateur a adopté la loi n°77-574 dite loi « anti-boycottage » du 7 juin 1977 disposant que le boycott doit être considéré comme un acte discriminatoire de type économique. Le Législateur français a ainsi édicté des sanctions pénales à l'égard de tout fonctionnaire (article 432-1 du Code Pénal) et en général, à l'égard de toute personne (articles 225-1 et 225-2 du Code Pénal) adoptant, dans l'ordre économique, des comportements inspirés par des considérations de type discriminatoire ou qui tendent à favoriser de tels comportements. Ainsi, le boycott constitue-t-il depuis une infraction pénale au sens des articles article 225-1 et suivants du Code Pénal, modifié par la Loi n°2006-340 du 23 mars 2006 - art. 13 (Journal Officiel de la République Française, 24 mars 2006).

Aussi :

- Le boycott est une discrimination visée aux articles 225-1 et 225-2 du code pénal !

- La participation à un attroupement dans un lieu public est visée à l'article 431-3 du code pénal !

- L'atteinte à la liberté du travail est visée à l'article 431-1 du code pénal !

- Le tapage injurieux ou nocturne (contravention) est visé à l'article R 623-2 du code pénal !

- Enfin, l'article 24 alinéa 8 de la loi du 29 juillet 1881, dite loi sur la presse, réprime également tous (les) comportements discriminatoires.

Il est de notre devoir de soutenir l'équipe du BNVCA mené par Sammy Gozlan, pour arrêter cette stigmatisation sur Israël. Ces gens là savent t-ils qu'un million de patients souffrant de sclérose en plaques sont actuellement traités dans le monde par Copaxone qui est le fruit de la recherche de la firme israélienne Teva. Shlomo Yanaï, Directeur Général de Teva : « Un petit pays comme Israël arrive à résoudre des problèmes de manière plus intelligente, plus rapide et plus économique ». Grâce au système des médicaments génériques, moins onéreux que les produits de marque, mais de qualité égale, des millions de personne peuvent avoir accès à un traitement.

REPAS CHABBATIQUE

Soirée à thème ב"ה

Soirée pizza pour ados

Soirée divertissement

Soirée "les érudits"

Réservation au 01.48.68.77.59 (Freddy)

Ou par courrier à l'adresse de la synagogue

N'oubliez pas de joindre vos chèques ou espèces et de les déposer à la synagogue au plus tard 3 semaines avant la soirée. Vous pouvez faire un règlement global pour plusieurs thèmes. Dépêchez vous, la synagogue étant petite, nous ne pouvons accepter que 35 personnes maximum.



COUPON REPONSE

Chabbat Plein le samedi 27 novembre à 12h30

Nom

..... place adulte à 13 €

..... place enfant à 8 € (< 13 ans)

Ci-joint un chèque de€ libellé à l'ordre de F. Silvera.



Soirée à thème 'La Tunisie' par F. Silvera le dimanche 12 décembre à 19h30

Organisation de la "soirée tunisienne".

- repas couscous au poisson avec la kemia royale à la tunisienne et nous finirons par un sabayon,
- musique de fond avec des chansons tunisiennes d'artistes réputés,
- projection d'un document en power point sur les juifs de Tunisie.

Nom

..... place adulte à 13 €

Ci-joint un chèque de€ libellé à l'ordre de F. Silvera.



La Goulette

Soirée pizza pour les ados (à partir de 15 ans) le samedi 18 décembre à 20h00

Nom

..... place à 5 €

Ci-joint un chèque de€ libellé à l'ordre de F. Silvera.



Soirée divertissement le mercredi 24 novembre à 20h00 – projection film autour de café – thé et gâteaux

Nom

..... place à 3 €

Ci-joint un chèque de€ libellé à l'ordre de F. Silvera.



ATTENTION – AFIN QUE JE PUISSE M'ORGANISER – IL EST IMPERATIF QUE VOUS M'ADRESSER VOS RESERVATIONS AVEC LE REGLEMENT AU PLUS TARD AVANT LE 15 NOVEMBRE 2010, QUELQUE SOIT LA DATE RETENUE. MERCI DEVOTRECOMPREHENSION



« L'indifférence ça fait très mal, donner ça fait du bien »

APPEL NATIONAL POUR LA TSEDAKA
SAMEDI 20 NOVEMBRE &
DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010

La tsédaka, c'est la valeur fondamentale et l'acte de foi permanent en la dignité de l'homme. C'est le devoir sacré de solidarité, de responsabilité et de justice sociale.

L' A.C.I.A
VOUS ATTEND DIMANCHE 21 NOVEMBRE
DE 8h00 à 12h30

VENEZ FAIRE VOTRE DON
VENEZ ACCOMPLIR LA MITSVAH DE LA TSEDAKA.

Ne laissons pas des familles au bord du chemin.
Si vous ne pouvez vous déplacer :
Etablissez votre chèque à l'ordre d' AUJF-TSEDAKA
et postez-le à
ACIA « Appel National »
3, Avenue Clermont Tonnerre
93600 Aulnay sous Bois.

Vous recevrez un reçu CERFA DIRECTEMENT DE
L'AUJF.

Réduction d'impôts : 66% dans la limite de 20% de vos
revenus imposables...

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIERE MINUTE !!!

F. SILVERA (Trésorier)